

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MERCREDI 10 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur Jean-Philippe RETIF Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs RETIF Jean-Philippe (*procuration de C. LEBEAUPIN*) - BOIREAU Christophe - SAINT-JEAN Stéphanie – BRECHAULT Christian – HERVE Véronique – ABGRALL Mélanie (*procuration de J. OUVRARD*) - CUREAU Sabrina – MOURIN Stéphanie – MASSON Nicolas – DINAND Christophe – GUILLAUT Pascal - YVON Danielle - BOUSSELIN Antoine.

EXCUSES : MM. LEBEAUPIN Christophe (*procuration à JP. RETIF*) - OUVRARD Julie (*procuration à M. ABGRALL*).

ABSENT : /

SECRETARE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

- PV du dernier conseil municipal adopté à l'unanimité

❶ VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après avoir étudié les différentes demandes, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

☞ ASSOCIATION FAMILLES RURALES de BLOU -----	6000 €
☞ HARMONIE SAINT LOUIS -----	1000 €
☞ COMITE DES FETES -----	300 €
☞ EAFC EST ANJOU FOOTBALL CLUB -----	1000 €
☞ DO-IN LOISIRS ET CULTURE -----	200 €
☞ ANCIENS COMBATTANTS -----	300 €
☞ A.D.M.R. -----	420 €
☞ F.N.A.T.H. -----	40 €
☞ LES RESTOS DU CŒUR -----	297 €

❷ VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020 DU TRESORIER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, déclare que le COMPTE de GESTION du Budget de la Commune, pour l'exercice 2020 dressés par Mme KAPFER, Comptable, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

❸ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

M. Jean-Philippe RETIF ne prend pas part au vote et quitte la salle.

Le CONSEIL MUNICIPAL de BLOU, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents a voté et arrêté les résultats définitifs du COMPTE ADMINISTRATIF 2020 du budget de la Commune qui présente les résultats suivants :

☞ SECTION de FONCTIONNEMENT

☞ Recettes	640 784.10 €
☞ Dépenses	556 481.75 €
☞ Excédent N-1 reporté	303 158.20 €
☞ Solde 2020 avant affectation	387 460.55 €

☞ SECTION d'INVESTISSEMENT

☞ Recettes	298 073.38 €
☞ Dépenses	338 844.47 €
☞ Solde N-1 reporté	-39 380.41 €
☞ Solde 2020	- 80 151.50 €

⇒ Restes à réaliser en dépenses	38 033.00 €
⇒ Restes à réaliser en recettes	86 826.00 €
⇒ Solde des Restes à réaliser	48 793.00 €
Le besoin net de la section d'investissement (affectation)	-31 358.50 €

Les résultats repris au budget 2021

- ▶▶ **356 102.05 €** à la section de Fonctionnement au compte R002 (excédent fonctionnement)
- ▶▶ **80 151.50 €** à la section d'Investissement au compte D001 (déficit investissement)
- ▶▶ **31 358.50 €** à la section d'Investissement au compte R1068 (besoin net de l'investissement)

④ VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas augmenter les taux des taxes d'impositions en 2021 qui sont fixés à :

- ➔ Taxe Foncière Bâti..... **18.19 %**
- ➔ Taxe Foncière Non Bâti..... **35.27 %**

⑤ VOTE DU BUDGET 2021 COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents vote le Budget 2021 de la COMMUNE qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

⇒ <u>Section de Fonctionnement</u>	985 000 €
⇒ <u>Section d'Investissement</u>	288 000 €
TOTAL	1 273 000 €

⑥ GARDERIE PERISCOLAIRE

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de maintenir l'attribution d'une aide d'un euro par heure de garderie pour aider les familles de BLOU dont les enfants fréquentent la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2020-2021.

⑦ REUNION AVEC ATD BAUGE

Dans le cadre du projet de travaux d'aménagement sécurité dans le bourg dans le Bourg, une réunion avec l'ATD est programmée le lundi 15 mars 2021. Les problèmes de sécurité au niveau de la RD 347 seront également évoqués. Plusieurs conseillers seront présents.

⑧ ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

M. le Maire informe que les élections départementales et régionales auront lieu les dimanches 13 et 20 juin 2021.

⑨ DEGRADATIONS

M. le Maire informe le Conseil qu'il a été commis plusieurs dégradations et vols dans le bourg ces derniers jours. Une plainte a été déposée. M. le Maire propose lors d'un prochain conseil l'intervention d'un gendarme référent afin d'étudier les différentes possibilités visant à lutter contre ces incivilités.

10- ELAGAGE FIBRE OPTIQUE

Un courrier a été envoyé aux derniers propriétaires n'ayant pas encore réalisé ces travaux.

11- ELAGAGE COMMUNAL

Il est nécessaire d'entreprendre un certain nombre de travaux d'élagage sur le territoire communal. Après étude des différents devis, le Conseil Municipal décide de retenir le devis de l'Entreprise Lamy (14 pour, 1 abstention sur 15 votants).

12- ADRESSAGE POSTAL

Le budget étant clos, le conseil va pouvoir avancer sur le dossier d'adressage.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.